

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	01	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	005	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	1.7.3	Diagnostics / études

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

5

Séance Publique ordinaire du **30 janvier 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier, à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 24 janvier 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

M. Pascal ANDRADA, Mme Sylvie COLAS, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, M. Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie ACHÉ
Mme Muriel AVID
Mme Sylvie COUDERC
M. Frank GOBBATO
M. Éric MATTIUSSI
M. Thierry THOREAU
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Muriel AVID à M. Joël VAN DEN BON
Mme Sylvie COUDERC à M. Julien PELLICER
M. Frank GOBBATO à M. Xavier BALLENGHIEN
M. Éric MATTIUSSI à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. Thierry THOREAU à Mme Françoise LACAPERRE
Mme Claire TRAMOND à Mme Daniele LAPORTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

**Objet : Piscine municipale – Validation de la tranche ferme
Lancement de la tranche optionnelle**

RAPPORTEUR : Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Lors de la séance du 27 juin 2022, le conseil municipal, suite à la constitution du comité de pilotage, a décidé

- d'approuver le cahier des charges ainsi que le lancement de la consultation pour une étude préalable
- et d'en approuver le lancement de la tranche ferme (faisabilité)

Le Comité de pilotage s'est réuni le 18 janvier courant en présence du bureau d'études qui a présenté le premier rendu de la tranche ferme, ci-joint annexé à la présente délibération.

A l'issue de cette réunion, il a été choisi de retenir le scénario 2, soit une piscine chauffée pour une ouverture de juin à septembre, avec une variante type bassin nordique pour une ouverture de Pâques à Toussaint.

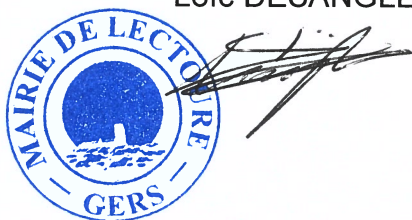
Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

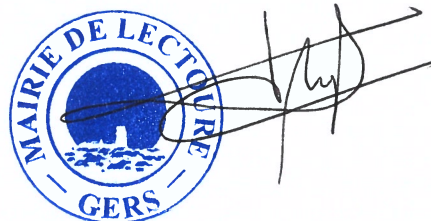
- de valider l'étude de faisabilité (tranche ferme),
- de lancer la tranche optionnelle (programmation sur la base du scénario 2 avec variante), conformément à l'avis du comité de pilotage,
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous documents relatifs à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉANGLES



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 2 FFV. 2023
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 2 FFV. 2023